



Fondation pour l'Université de Neuchâtel

Faubourg de l'Hôpital 41
2000 Neuchâtel

Rapport de gestion

2024

Table des matières

Mission	2
Membres du Conseil de fondation	2
Composition du Conseil de fondation	2
Calendrier	3
Résumé de l'année 2024	3

Mission

La Fondation pour l'Université est une fondation au sens des articles 80ss du Code civil suisse. Elle a été constituée le 11 mars 2021 et inscrite au Registre du Commerce le 15 mars 2021.

La Fondation a été créée afin de contribuer au développement et au rayonnement de l'Université de Neuchâtel, qui était jusque-là la seule université de Suisse à ne pas disposer d'une Fondation de droit public cantonal autonome.

La Fondation pour l'Université de Neuchâtel s'engage à promouvoir la recherche scientifique, l'enseignement et les autres prestations de l'Université afin de contribuer durablement à son rayonnement. Pour ce faire, elle entend se doter d'un capital propre important et d'une gouvernance distincte lui permettant de se concentrer sur le financement d'activités innovantes s'inscrivant dans le plan stratégique de l'Université. Elle s'assure que les projets ou engagements pris répondent aux standards de réalisation et d'exécution les plus exigeants, de manière à mettre en œuvre les moyens que lui confient ses donateurs avec le plus grand soin et avec un souci d'efficacité ainsi que de transparence permanent.

Membres du Conseil de fondation

Le Conseil de la Fondation regroupe des compétences professionnelles reconnues dans le Canton et hors du Canton, en particulier dans le domaine de la gestion de fondations. Les membres agissent de manière bénévole, s'assurent de l'absence de conflits d'intérêts et établissent une relation de confiance avec le rectorat ainsi que les diverses facultés. Ils et elles s'investissent afin que la Fondation pour l'Université de Neuchâtel parvienne aussi rapidement que possible à apporter une contribution significative et durable à l'épanouissement de son Université.

Composition du Conseil de fondation

Président

Alain-Robert Tissot

Vice-présidente

Manuela Surdez

Membres

Séverine Gutmann, secrétaire générale

Jean Berthoud

Jean-Marie Grether, vice-recteur finances et accréditation de l'Université de Neuchâtel

Kilian Stoffel, recteur de l'Université de Neuchâtel, avec voix consultative.

Calendrier

Création des statuts de la Fondation : 11 mars 2021

Inscription au Registre du Commerce : 15 mars 2021

Validation du règlement d'organisation : 29 juin 2022

Validation de la politique d'investissement : 24 octobre 2023

Le Conseil de Fondation s'est réuni à six reprises durant l'année 2024 : 22 février, 7 mai, 25 juin, 10 septembre, 23 octobre, 11 décembre.

Résumé de l'année 2024

En 2024, le Conseil de Fondation a poursuivi les principaux objectifs suivants :

- augmenter les moyens financiers de la Fondation,
- établir une plateforme de contact avec les ancien-ne-s étudiant-e-s en collaboration avec le rectorat,
- développer la communication externe et tisser des liens de compréhension mutuelle avec les décideurs locaux,
- travailler au développement de projets stratégiques proposés par le rectorat.

Les recherches de nouveaux fonds n'ont pas apporté les fruits escomptés. Différentes lettres adressées à des sponsors potentiels sont restées sans succès. Deux événements VIP ont été organisés, le premier le 23 septembre en présence de Madame la professeure Florence Guillaume sur le thème "Blockchain et sociétés numériques" et le second le 23 octobre en présence des professeurs Gaetano Mileti et Gianenrico Bernasconi sur le thème " La mesure du temps entre sciences, industrie et société : de l'Observatoire Cantonal de Neuchâtel au Laboratoire Temps-Fréquence".

Ces deux exposés ont apporté un éclairage non seulement enrichissant mais aussi pleinement convaincant concernant des compétences et recherches prometteuses développées au sein de notre Université. Ces deux événements ont aussi permis d'ouvrir un dialogue engagé avec une quinzaine de décideurs régionaux et de partager avec eux les enjeux de l'Université de Neuchâtel ainsi que les ambitions de la Fondation.

L'organisation de ces deux événements a nécessité de nombreux efforts pour parvenir à recevoir des réponses positives des personnalités invitées. Les discussions très animées ont confirmé l'intérêt incontestable des participant-e-s face au rôle important de l'Université pour la région tout en relevant la nécessité de mieux faire connaître ses contributions et de tisser des liens plus étroits entre ses compétences et le tissu économique et social de sa zone d'influence.

Le Conseil s'est penché sur l'opportunité de réaliser une manifestation publique dans les locaux de l'Université dans le but de faire connaître la Fondation à une audience plus large, de tisser de nouveaux liens avec les milieux proches de l'Université et de parvenir à récolter de nouveaux fonds. Différentes idées de concept ont été évaluées et des contacts ont été pris afin de trouver une-e orateur-trice prestigieuse disposée à accompagner cette première grande manifestation. Madame la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter s'est déclarée ouverte à y participer en nous priant toutefois de patienter jusqu'en 2026 en raison de sa disponibilité limitée durant son année de présidence.

Des lettres de remerciements ont été adressées aux sponsors qui ont soutenu notre Fondation depuis sa création afin de les tenir au courant des développements de nos activités.

La collaboration avec le rectorat dans le but de mettre en place une solution de communication et potentiellement de collaboration fiable et pérenne avec les ancien-ne-s étudiant-e-s a abouti à l'élaboration d'un projet de création d'une plateforme sur la base de l'application LinkedIn. Les recherches d'ancien-ne-s étudiant-e-s au travers de cette application ont permis d'identifier plusieurs milliers de contacts potentiels sur la base des diplômé-e-s des vingt-cinq à trente dernières années. Ce résultat réjouissant doit permettre de développer ce projet au travers d'une nouvelle ressource au niveau du rectorat avec l'objectif de rendre cette plateforme opérationnelle dans le courant de 2025 et de la faire vivre en collaboration également avec les associations d'étudiant-e-s.

Différentes demandes de soutiens financiers ponctuels ont été repoussées durant l'année en regard de l'aptitude de leurs auteur-e-s à pouvoir trouver d'autres sources de financement. La Fondation s'est plutôt penchée sur le développement d'un projet de création d'une nouvelle chaire en psychologie permettant de lancer une nouvelle filière de formation dans le domaine de la psychologie sociale.

En effet, les besoins croissants en formation face à la montée des problèmes de santé mentale, tant auprès des jeunes populations que des personnes âgées, pourraient ouvrir une opportunité significative à l'Université de Neuchâtel de se profiler comme un centre de compétence romand, voire suisse grâce au lancement d'une nouvelle filière complémentaire à celles offertes actuellement par les Universités de Lausanne et de Genève. Les compétences existantes en sciences sociales et en sciences humaines devraient être complétées par une nouvelle chaire en psychologie clinique afin de pouvoir offrir une formation complète en psychologie certifiée SSP.

Ce projet pourrait apporter un nombre suffisant d'étudiant-e-s pour permettre de couvrir les coûts de cette nouvelle chaire dans un délai de trois à quatre ans. La Fondation a soumis une demande de financement à une vingtaine de fondations spécialisées dans la formation et le domaine social en Suisse afin de couvrir les coûts de cette chaire pour les trois à quatre premières années de vie de cette nouvelle filière. Les premières réponses mettent en évidence les défis de trouver des soutiens financiers pour de tels projets, en dépit des carences avérées en spécialistes dans ce domaine présentant un défi sociétal croissant. Nous restons toutefois confiant-e-s que les efforts déployés permettront de faire progresser favorablement cette nouvelle ambition.

Un deuxième projet à dimension stratégique pour l'Université est à l'étude dans le domaine des sciences de l'environnement. Les concepts nécessaires au lancement d'une approche de financement ne sont pas encore suffisamment avancés pour pouvoir apporter plus d'information à ce stade sur cette opportunité. Le Conseil va travailler étroitement avec le rectorat afin de faire progresser ce projet en 2025.

Afin d'assurer l'indépendance de la Fondation par rapport aux priorités du rectorat et de lui permettre de concentrer ses activités sur des domaines à fort potentiel à la fois académique et économique tout en respectant les ambitions du plan directeur, une réflexion a été menée par le Conseil et le recteur en ce qui concerne la gouvernance de la Fondation et le rôle du rectorat dans ses processus de

décision. Cette réflexion a conduit à la décision de permettre au recteur de faire partie du Conseil de la Fondation, mais seulement avec une voix consultative. La collaboration étroite entre le Conseil et le rectorat est en effet essentielle à assurer le bon fonctionnement de la Fondation ainsi que sa capacité à répondre aux besoins de l'Université. Cette nouvelle approche doit permettre de renforcer la crédibilité de la Fondation auprès de donateur·trice·s potentiel·le·s par une ségrégation plus claire de ses décisions en fonction de son propre agenda pour le déploiement de ses activités.

Monsieur Frédéric Jauslin n'a pas souhaité renouveler son mandat de membre du Conseil, conformément à l'engagement qu'il avait pris de contribuer à l'établissement de la Fondation durant sa première phase de développement. Le Conseil remercie chaleureusement Monsieur Jauslin pour les apports substantiels en compétences, expériences et conseils qu'il a su dispenser avec beaucoup de conviction et de perspicacité tout au long de son mandat. Son rayonnement personnel et son attachement pour l'Université ont été également des atouts valorisants pour notre Fondation. Le Conseil souhaite à Monsieur Jauslin tout le meilleur pour son avenir.

Enfin, le Conseil a poursuivi sa recherche de candidat·e·s pour élargir ses compétences et renforcer son impact. Divers contacts positifs ont été pris dans ce sens, ce qui laisse présager une collaboration avec de nouvelles ressources en 2025.

La situation financière de la Fondation reste très saine malgré l'absence d'entrée de fonds significative en 2024. Un nouvel apport de CHF 50'000.- a été versé par la Commission de Gestion de la Fortune de l'Université, qui s'est déclarée ouverte à continuer à soutenir notre Fondation dans la mesure des moyens disponibles excédant les fonds alloués. Le Conseil remercie chaleureusement les membres de la Commission de Gestion de la Fortune pour cette contribution répondant à un besoin à ce stade vital pour notre Fondation.

Un montant de CHF 200'000.- a été investi à moyen terme auprès de la Banque Bonhôte sur la base d'une politique de placement défensive approuvée par le Conseil le 24 octobre 2023. Cet investissement est destiné à constituer graduellement un fonds de capitalisation permettant de produire des revenus à même de financer les dépenses opérationnelles de la Fondation. Au 31 décembre 2024, les fonds propres de la Fondation s'élèvent à CHF 366'216.- en augmentation de 17% par rapport à la situation à fin décembre 2023.



Alain Robert
Président du Conseil de Fondation



Manuela Surdez
Vice-présidente